

Communiqué de presse

Pose de la 1^{ère} pierre de l'EMS Les Clos d'Aubonne

Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) – Aubonne, le 20 mai 2022 – En présence de M. Fabrice Ghelfi, Directeur Général de la Cohésion Sociale, M. Henri Bourgeois Vice-Président de la Fondation pour le Patrimoine Hospitalier d'Aubonne, M. Laurent Lin, Architecte, M. Jean-Marie Surer, Président du Conseil d'administration de l'EHC et Dr Mikael de Rham, Directeur général de l'EHC, la pose de la première pierre de l'EMS Les Clos d'Aubonne marque officiellement le début de la construction du bâtiment qui renforcera l'offre de soins aux aînés de la région. Dans un cadre idyllique, 56 chambres individuelles et un centre d'accueil temporaire (CAT) seront mis au service de la population. L'ouverture est prévue à la fin du printemps 2024.

Une offre qui répond à une demande croissante

L'augmentation démographique et le vieillissement de la population sont les facteurs d'évolution à la hausse de la demande de lits en EMS et de structure d'accueil temporaire. Fabrice Ghelfi confirme que ce phénomène est plus marqué dans notre région, « le nombre d'arrivées de nouvelles familles et la mobilité des personnes âgées sont à la baisse, un double effet en faveur du vieillissement de la population ». Répondre à cette demande est essentiel ; les autorités cantonales et communales collaborent afin de proposer aux aînés des lieux de vie adaptés à leurs besoins. C'est ainsi que L'EMS Les Clos d'Aubonne fait partie du programme d'investissement de l'État de Vaud. Après 10 ans de négociations sur le remaniement parcellaire du terrain avec la commune, avec la ténacité de la Fondation pour le Patrimoine Hospitalier d'Aubonne et de l'EHC, le chantier a débuté avec le décapage de la surface en novembre 2021.

L'EMS Les Clos d'Aubonne

Le concept architectural et paysagiste s'intègre parfaitement dans l'environnement de la ville d'Aubonne et du quartier et dans son milieu naturel, ainsi qu'avec les bâtiments existants de l'Hôpital et du Centre médical d'Aubonne.

Une grande partie de la nouvelle construction est maintenue dans son expression viticole d'origine pour tisser un lien avec les parcelles adjacentes. Il préserve aussi les besoins futurs pour de nouvelles constructions.

Le bâtiment est conçu avec un volume simple et compact offrant une orientation à la lumière naturelle sur ses 4 côtés et au centre par le biais d'une cour intérieure.

Ainsi les résident-e-s profiteront d'espaces lumineux, de la magnifique vue et de deux jardins.

Ce nouvel ouvrage respecte tous les aspects environnementaux et de durabilité. Assurée par des panneaux photovoltaïques et des pompes à chaleur, l'auto production d'énergie couvre une grande partie de la consommation.

L'offre de l'EMS Les Clos d'Aubonne :

- Une chambre et salle de bains individuelles pour un maximum de confort
- Des unités séparées pour les missions de gériatrie et de psychiatrie de l'âge avancé (y compris les jardins) afin de contribuer à la sérénité des résident-e-s, des proches et du personnel
- Un espace dédié et adapté pour l'accueil à la journée de personnes encore à domicile (CAT)
- Une mobilité optimisée : 62 places vélos, 10 places 2 roues et 90 places de stationnement, un nouvel arrêt de bus

Un projet de collaboration où le-a résident-e et son bien-être sont au cœur de la réflexion

« La priorité, c'est que les résident-e-s vivent bien ici » insiste André Jordan, Directeur de l'hébergement à l'EHC « et c'est ce que je partage avec l'équipe du projet et ce qui nous anime ». Ainsi, toutes les parties prenantes, la Fondation pour le Patrimoine Hospitalier d'Aubonne, l'architecte, le Département infrastructures et le représentant des utilisateurs collaborent dans ce sens. M. Laurent Lin, partenaire du bureau d'architecte LRS, reste très à l'écoute des préoccupations de chacun. L'expérience de la construction et de l'exploitation de l'EMS du Parc de Beausobre ouvert il y a maintenant 7 ans, est très précieuse et donne des

références pour construire un EMS qui favorise le confort et l'accompagnement des résident-e-s, tout en facilitant l'exploitation de l'EMS.

Quelques chiffres :

Chambres et salles de bain individuelles : 56

Places d'accueil temporaire : 12

Collaborateur·trice·s : 70 (environ)

Millions de francs investis : 21,5

Surface : 4'680m²

Durabilité :

Bâtiment conforme au standard du label Equivalence Minergie P Eco

Énergie : panneaux photovoltaïques, chauffage par pompe à chaleur, ventilation naturelle privilégiée, récupération de chaleur, enveloppe thermique

Gestion des eaux de pluie

Mobilité douce : 62 places pour les vélos, 1 arrêt de bus

Annexe :

Photo © Gehri Films pour l'EHC

Légende :

Ils ont placé les plans et journaux du jour dans le tube intégré à la 1ère pierre ; de gauche à droite, M. Fabrice Ghelfi, Directeur Général de la Cohésion Sociale, Dr Mikael de Rham, Directeur général de l'EHC, M. Jean-Marie Surer, Président du Conseil d'administration de l'EHC, M. Henri Bourgeois Vice-Président de la Fondation pour le Patrimoine Hospitalier d'Aubonne, M. Laurent Lin, Architecte.

Informations de contact :

Caroline Boesch, Responsable Communication

Tel : 079 139 14 30, caroline.boesch@ehc.vd.ch

L'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) est un établissement de soins de statut privé reconnu d'intérêt public qui assume de manière indépendante et responsable une mission de soins et de formation. L'EHC, c'est près de 2'000 collaborateur·trice·s au service d'une région qui s'étend des bords du Léman d'Ecublens à Gilly et ce jusqu'au cœur du Jura. C'est un réseau de santé qui réunit plus de 20 établissements aux missions complémentaires : un hôpital général de soins aigus de 240 lits sur le site de Morges, un centre de traitement et de réadaptation sur les sites d'Aubonne et de Gilly, une clinique privée, une permanence médico-chirurgicale, des centres médicaux et 3 EMS de long séjour.